



Protégeons la nature

Bulletin d'information de IASEF - Numéro 40 - Novembre 2021
Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Forêt

Editorial

Un nouveau bulletin largement consacré à l'**herpétologie**, science regroupant l'étude des reptiles et des amphibiens, animaux souvent méconnus, inspirant dégoût et crainte alors qu'ils sont soit inoffensifs soit les premiers à fuir sous la vibration de nos pas. Ils sont très utiles dans nos régions pour participer à la régulation des insectes (moustiques en particulier) et des rongeurs. Ils sont cependant menacés et déjà en déclin du fait de la raréfaction de leurs territoires et de la destruction de leurs habitats. Ils sont victimes de collisions routières.

Malgré le confinement, des bénévoles ont suivi la migration des amphibiens et surveillé les deux nouveaux crapauds du Val d'Oise.

Les articles ont pour objectif de permettre de mieux identifier les reptiles et notamment de ne pas confondre un orvet commun et inoffensif avec une vipère, rare dans notre région. Si notre matou est aujourd'hui connu pour détruire de nombreux oiseaux, il est aussi responsable de la disparition des lézards des murailles dans nos jar-

dins, un jeu qu'il adore !

Pour mieux protéger les reptiles, il faut mieux les identifier et les localiser. Chacun d'entre nous peut faire part de ses observations sur un des **sites de démarches participatives**. L'ensemble des données accumulées donnent des arguments lors de projets d'urbanisme : sans information, comment prouver qu'une zone est faunistiquement riche ? Cette collecte de données est chronophage et doit s'étaler dans la durée. A chacun d'y contribuer !

Ce bulletin présente également les **actions pédagogiques de notre section mycologique** et fait découvrir ou redécouvrir **notre écureuil roux local**. Ce dernier semble bien profiter du confinement et des hivers doux car les observations sont plus fréquentes.

Nos espaces forestiers sont menacés par le grignotage foncier : la solution est leur **classement en forêt de protection**. Si aujourd'hui nous avons bon espoir de voir leur classement aboutir, ce qui est une excellente nouvelle, nous regrettons toutefois le retard pris.

Bonne lecture.

Au sommaire

Editorial.....1

Agir :

- 2021, une migration amphibienne sous confinement sanitaire.....2-3
- Forêt de protection : une protection pour des forêts urbaines.....3
- Pédagogie et mycologie ... 9
- Séminaire Eau : un succès à confirmer.....12
- Prochaines manifestations.12

Connaître :

- Des reptiles menacés, en déclin4
- Les serpents du Val d'Oise.....5
- Curiosité à la Rosière à l'Isle-Adam.....6
- Les lézards du Val d'Oise6
- Les tortues du département.....7
- Les démarches participatives d'inventaires.....8
- L'écureuil, le petit lutin facétieux.....10-11

Nos actions

depuis le dernier bulletin12

A noter dans vos Agendas

Assemblée Générale Ordinaire* de IASEF
Samedi 29 janvier 2022 à 17h
Espace Magallon
L'Isle-Adam

*organisée dans le respect des règles sanitaires en vigueur à cette date

site : www.iasef.fr
contact@iasef.fr



Rien n'a arrêté les groupes de volontaires à sortir de nuit, dérogations* en mains, pour surveiller la migration des amphibiens, les identifier, les compter et leur permettre de traverser les routes sans encombre. Rien, vraiment ? Si, tout de même : un temps froid et sec en mars, après un temps doux en janvier,

qui a compromis nos observations. De nouveau, l'hiver a été bancal avec des pointes de chaleur et d'humidité en début de saison, puis peu de jours humides à 8-10°C propices à la migration.

Trois bonnes nouvelles :

Des bénévoles toujours très motivés

La mise en service de deux nouveaux crapauducs (passages sous la route), l'un à l'abbaye du Val à Mériel et l'autre à Frouville associé à un crapaudrome (bâche), qui viennent compléter ceux de Presles, Maffliers et Carnelle.

Peu ou pas d'écrasement, la circulation automobile étant très faible.

En contrepartie, les données issues de la campagne 2021 doivent être prises avec précaution et ne sont pas ou peu comparables avec celles des années précédentes. En effet, la pose de crapauducs ne permet

pas le comptage des individus qui les empruntent et il y en a eu peu ou pas d'individus écrasés.

La route de l'abbaye du Val est aujourd'hui équipée de deux crapauducs, construits par le Conseil Départemental, reliant la forêt à

la propriété de l'abbaye du Val. Un comptage par zone a confirmé le bon emplacement des dispositifs, mais également une migration hors crapauduc entre les deux passages. Grenouilles agiles et rousses, crapauds et tritons palmés furent observés, confirmant l'excellente biodiversité de la zone.

Suite aux observations du CNPVS et d'IASEF, il n'était pas facile de déterminer la migration sur la zone de Frouville. Il a donc été décidé, avec le soutien de la mairie de Frouville, du PNR du Vexin et de l'Agence de l'eau, de créer un crapauduc le long de la route près du ru et de compléter ce dispositif par deux crapaudromes. Ces derniers ont fait l'objet d'un bel élan de solidarité lors de leur montage !

Les 273 amphibiens collectés dans les seaux le long de la bâche posée en lisière de bosquet, soit 60% des amphibiens totaux collectés, confirment une migration importante en provenance de la partie boisée. Malgré une faible migration au niveau de l'étang des Trois sources à L'Isle-Adam, nous avons pu

Les résultats sont certainement sous-évalués en janvier. La migration s'est effondrée, ce qui explique le faible nombre.



Crapoduc de Mériel



Mise en place du crapaudome à Frouville

Attention amphibienne sous menace sanitaire !!!

constater un retour des crapauds qui avaient disparu suite à la coupe forestière.

Les migrations, compte tenu du dérèglement climatique, étant diffuses sur une période de plus de 4 mois, les crapauds s'avèrent les dispositifs les plus adaptés. Les crapauds demandent un investissement trop important de la part des bénévoles.

Les données précises sont dans le rapport détaillé disponible sur notre site : www.IASEF.fr

... en deçà de
précédentes et
s-évalués. Des
us avaient été si-
signe que la mi-
ectuée de façon
pourrait expliquer
de grenouilles.

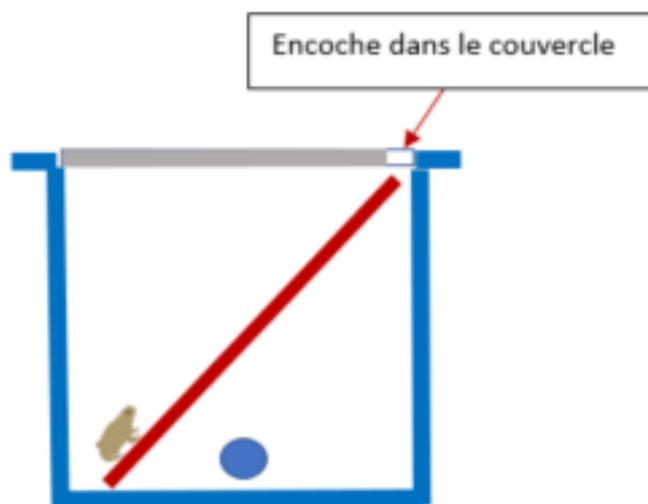
**IASEF est bénéficiaire d'une dérogation portant sur la capture, le transport et le relâchement d'amphibiens en période de migration (arrêté n° 2021 DRIEE-IF/014 validité Avril 2023)*

A L'Isle-Adam toujours, les compteurs à eau du lotissement du Débouché à la Garenne ont été de nouveau visités : 279 tritons (crêtés et palmés) et crapauds, tous en mauvais état, ont été sauvés. L'hypothèse est que durant l'été très chaud de 2020, les individus se sont réfugiés dans l'endroit frais qu'est un regard à eau. Une solution simple serait de mettre



Grenouille agile

une « échelle » dans chaque regard afin de leur permettre de ressortir comme le montre le schéma ci-dessous.



Forêt de protection : une protection des forêts urbaines

Le statut de « Forêt de protection » s'adresse aux bois et forêts, quels que soient leurs propriétaires, situés à la périphérie des grandes agglomérations, ainsi que dans les zones où leur maintien s'impose, soit pour des raisons écologiques, soit pour le bien-être de la population (L411-1) pour les protéger du grignotage foncier et ainsi les préserver.

La forêt de Saint-Germain-en-Laye et Marly-le-Roi est classée en forêt de protection depuis novembre 2019. Le code minier qui interdisait l'exploitation du sous-sol d'une forêt de protection bloquait un tel statut pour nos forêts du Val d'Oise en raison d'une couche de gypse exploitable. Le code minier, modifié en 2018, le permet désormais.

La procédure de classement de la forêt de Montmorency est engagée depuis 2019 par la préfecture qui procède à l'instruction de son périmètre. La procédure suit son cours et on espère son aboutissement en 2022-2023. L'intention de la préfecture est ensuite de lancer la procédure conjointe pour les forêts de l'Isle-Adam et de Carnelle.

Quel est l'intérêt du statut de protection forestière ?

Conformément au code forestier, articles L411-1 à 413 et R411-1 et 413-4, les principaux avantages en sont :

Une forte protection du foncier. En effet, « le classement en forêt de protection interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation des sols de nature à compromettre la conservation ou la protection des boisements et garantit ainsi la pérennité de l'état boisé ».

Un régime forestier spécial, qui fixe les conditions de gestion des forêts dans le cadre des motivations qui ont conduit au classement.

Ce classement ne concerne pas seulement la forêt domaniale, mais l'ensemble du massif forestier intégrant les parcelles privées. **Ce statut protecteur est bien supérieur au classement de ces parcelles en « espaces boisés classés ».**

La décision finale est notifiée par décret du Conseil d'Etat.

IASEF soutient bien entendu fortement ces démarches et se réjouit du soutien des communes et communautés de communes riveraines de nos massifs forestiers.

Des Reptiles menacés, en déclin

Les reptiles font l'objet d'une protection légale et réglementaire via le code de l'environnement, articles L 411-1 à 411-3 et R 411-1 à 411-4. Ces textes assurent une protection de l'animal avec son habitat ou non selon son statut. L'arrêté du 8 janvier 2021 a actualisé la liste d'espèces, permettant aux vipères aspic et péliade d'accéder au statut maximum de protection.

Néanmoins, les reptiles subissent de multiples menaces.

Reptiles en péril

Comme pour de nombreuses espèces, le déclin des reptiles s'explique en premier lieu par la disparition des habitats. Le remembrement des parcelles agricoles arasant des haies a causé de gros dégâts à la biodiversité : les haies sont en effet un habitat privilégié des reptiles puisqu'elles permettent l'alternance entre l'exposition au soleil et la protection à l'ombre.

Les reptiles sont des animaux très économes en énergie. La prédation d'une grenouille permet à une couleuvre de se nourrir plusieurs semaines, et une femelle gestante peut rester plusieurs mois sans manger. Le territoire vital des reptiles est donc très restreint : un captage matinal d'énergie solaire, puis le reste de la journée à l'ombre avec chasse à l'affût. Des déplacements occasionnels minimum ont lieu pour la recherche des proies. Les déplacements les plus importants sont réalisés au printemps par les mâles en recherche d'une partenaire pour se reproduire. On observe alors des cadavres de serpents écrasés sur les routes, mais la circulation n'est pas un facteur essentiel de déclin. Les passages à petite faune sous les routes sont néanmoins appréciables pour limiter les écrasements.

La répulsion culturelle pour les serpents et la prévention des morsures a poussé l'homme à ne pas

ménager les coups de bêche envers les serpents, venimeux ou non. Nul doute que la loi de 1976 sur la protection de la nature n'est pas toujours respectée.



Couleuvre écrasée

L'impact de la prédation d'espèces en surpopulation a aussi été démontré par des études. Le sanglier, fouisseur et omnivore, cause de gros dégâts dans les populations de reptiles. Aussi inattendu que cela puisse paraître, c'est aussi le cas des lâchers de faisans d'élevage qui ont lieu à l'automne lors du développement des reptiles juvéniles. Quant au chat domestique, il est bien connu comme grand prédateur d'oiseaux, mais aussi de chauves-souris et de lézards. Un collier à clochettes est très conseillé.

La prédation est aussi le fait d'espèces invasives, même de reptiles. C'est le cas en Val d'Oise de la tortue de Floride, la trachémide à tempes rouges (*trachemis scripta elegans*). Cette tortue, achetée en tant que Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) a été relâchée sur les plans d'eau et s'est fort bien adaptée. Son espérance de vie est de 100 ans.

Comme d'autres espèces, les reptiles remontent vers le nord en raison du réchauffement climatique. Mais leur habitat exigeant, la taille de leur territoire et leur mobilité restreinte limitent leur adaptabilité.

Freiner le déclin des populations

Comment freiner ce déclin ? Des mesures positives sont prises pour essayer de remonter la pente :

Le récent arrêté ministériel du 8 janvier 2021 actualise la liste des amphibiens et reptiles protégés sur le territoire métropolitain. Désormais, les habitats de vipère aspic et péliade sont protégés.

Des initiatives locales sont entreprises pour freiner le déclin de ces espèces : des routes sont équipées de passages à petite faune, des haies replantées et des hibernaculums installés. IASEF a installé 2 hibernaculums à la Rosière avec l'accord de la ville. Ils sont constitués de tas de grosses pierres, placées assez haut pour éviter les crues de l'Oise, laissant des espaces intérieurs libres et recouverts de terre avec quelques accès étroits pour limiter la prédation. En outre, des tas de bois et de branchages ont été constitués. IASEF étudiera toute proposition ou possibilité d'autres chantiers de cette nature en d'autres lieux favorables.



Couleuvre helvétique

Les Serpents du Val d'Oise

Cet article présente les critères d'identification des serpents présents dans le Val d'Oise.

L'Île-de-France est une zone de transition. Le sud francilien est plus riche en espèces avec la vipère aspic et la couleuvre d'Esculape. Cette richesse s'exprime aussi pour les espèces de tritons. En Val d'Oise, la couleuvre helvétique est bien présente dans les milieux humides des vallées du département. Localement, la vipère péliade et la coronelle lisse sont également présentes mais beaucoup plus rares.

Un peu de biologie

Les serpents font l'objet d'une répulsion culturelle et d'idées préconçues, mais ils ont leur place dans la chaîne alimentaire, à la fois prédateurs et prédatés. Animaux improprement dits « à sang froid », ils sont incapables de réguler leur température interne : ce sont des organismes poïkilothermes, leur température variant selon les conditions extérieures. Les serpents sont discrets et alternent la recherche de la chaleur nécessaire à leur biologie et la quête de l'ombre pour se refroidir. En cas de canicule, les serpents peuvent faire l'objet d'une léthargie estivale appelée l'estivation.

Les serpents sont sourds, mais très sensibles aux vibrations du sol, ce qui explique leur fuite rapide quand des marcheurs s'approchent d'eux.

Ils ne sont pas agressifs envers l'homme : ils fuiront à son approche et ne mordront que s'ils se sentent en danger. Seule la vipère

injectera du venin lors de la morsure, réflexe de sa part puisque c'est ainsi qu'elle chasse et tue ses proies. A noter que la langue participe à l'olfaction comme récepteur : ce n'est pas un critère d'agression mais un outil d'identification de son environnement.

En déclin généralisé, les serpents sont aujourd'hui protégés.

Espèces observées dans le Val d'Oise

3 espèces de serpents sont présentes dans le Val d'Oise. Elles sont listées et décrites dans le tableau en bas page. L'orvet n'y est pas indiqué car il ne s'agit pas d'un serpent mais d'un lézard apode (sans membre), bien que la confusion soit commune.



Couleuvre helvétique

La couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) se distingue aujourd'hui de la couleuvre à collier (*Natrix natrix*) par son ADN. Cette dernière n'est pas présente en France.



Coronelle lisse

La coronelle lisse (*Coronella austriaca*) est présente localement en Val d'Oise sur les coteaux ensoleillés et secs où vit sa proie préférée, le lézard.

La vipère péliade (*Vipera berus*) est présente localement mais rare dans le Val d'Oise : l'Île-de-France représente la limite sud de sa zone de répartition. En plaine, elle fuit la chaleur et reste très discrète. Elle ne répond pas aux plaques à reptiles. Cette vipère n'est plus observée aux falaises de Stors depuis 15 ans.

Si les critères de détermination du tableau ne permettent pas d'identifier de manière certaine l'espèce, une étude précise des écailles de la tête confirmera l'identification.

Contrairement aux idées reçues, la couleur n'est pas un critère d'identification chez les serpents. Il en est de même des motifs (le fameux V sur la tête des vipères). Les serpents sont en effet polychromatiques et polymorphiques.

	Couleuvre Helvétique <i>Natrix helvetica</i>	Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i>	Vipère péliade <i>Vipera berus</i>
Habitat	Haies, lisières, bois, prairies et zones humides	Haies, lisières, coteaux ensoleillés	Haies, lisières, endroits frais
Longueur	< 140 cm	< 90 cm	< 80 cm
Corps	Effilé	Effilé	Effilé
Queue	Effilée	Effilée	Courte
Tête/Cou	Collier clair s'estompant avec l'âge	Bande brune foncée de la bouche à la commissure des lèvres	
Ecailles	9 grosses écailles couvrant la tête. Dorsales carénées. Une rangée entre l'œil et la bouche	9 grosses écailles couvrant la tête. Dorsales carénées. Une rangée entre l'œil et la bouche	Fines écailles couvrant la tête. Dorsales carénées. Deux rangées entre l'œil et la bouche
Œil	Pupille ronde	Pupille ronde	Pupille fendue verticalement
Couleur	Polychrome	Polychrome	Polychrome
Température optimisée	20-22°C	20-22°C	14-16°C

Bibliographie :

Collet-Serre F. : *Dans la peau des serpents de France*. Editions Quae, 160 pages
 Vacher J.-P. : *Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope Editions

Geniez P. : *Serpents d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux & Niestlé
 Lescure J. & de Massary J.-C. : *Atlas des amphibiens et reptiles de France*. Biotope Editions



Curiosité à la Rosière à l'Isle-Adam

De drôles de plaques

En accord avec la ville, IASEF a posé au printemps des plaques à reptiles pour identifier les lézards et serpents présents à la Rosière et dans les îlots boisés de sénescence attenants.

Les reptiles sont des animaux ectothermes qui captent la chaleur ambiante pour réguler leur propre température. Ils viennent sous la plaque pour profiter de sa chaleur et accumuler l'énergie nécessaire à leur biologie lorsque la température leur est favorable. (les serpents sont doués de la thermoperception à 0,2°C près). Leur inventaire en est alors facilité.

Observations réalisées

L'orvet (famille des lézards) s'avère omniprésent dans les îlots boisés de sénescence.

La couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) y est aussi bien présente : cette dernière a également été observée dans l'espace de biodiversité de la Rosière.

Une belle surprise a aussi été trouvée lors d'une fin d'après-midi à la Rosière : 2 couleuvres adultes entièrement noires au collier ocre s'étaient cachées sous 2 plaques éloignées. Il s'agissait de couleuvres helvétiques mélaniques.

Zoom sur le mélanisme

La *mélanine* est un pigment brun ou noir présent dans les tégu-



Plaque à reptile déposée par IASEF

ments (peau, poils, cheveux, plumes, écailles, etc.). Ce pigment est à l'origine de la couleur plus ou moins foncée des téguments : en assombrissant les tissus, elle joue un rôle de protection contre les rayons ultraviolets du Soleil.

Le saviez-vous ?

Le bronzage est une réaction naturelle visant à protéger la peau. Il est le résultat de la sécrétion de mélanine par des glandes situées dans notre épiderme.

Le mélanisme est une mutation héréditaire génétique et récessive des animaux générant une pigmentation noire du pelage, des plumes, des écailles ou des poils. Les mammifères, les serpents et même des invertébrés comme les papillons peuvent être mélaniques,

ou mélanisants si leur coloration est sombre et tire vers le noir. L'animal mélanique le plus médiatisé est la panthère noire. Au contraire, le déficit de mélanine se traduit par l'albinisme.

La vipère péliade mélanique est plus fréquente en Scandinavie ou en moyenne montagne boisée : dans ces zones géographiques, le noir est adapté à l'absorption rapide de la chaleur. Néanmoins, les reptiles mélaniques se confondent moins bien aux couleurs de leur habitat et sont plus facilement prédatés, d'où leur rareté en plaine.

Source : <http://www.matthieu-berroneau.fr/fascinant-le-melanisme-chez-les-serpents/>

Orvets (photo C. Mars)



Les lézards du Val d'Oise

Des lézards dans le Val d'Oise

Vingt et une espèces de lézards vivent en Ile-de-France. Certains sont bien visibles au soleil comme le lézard des murailles (*Podarcis muralis*) ou le lézard à 2 raies (ou lézard vert, *Lacerta bilineata*). D'autres sont très discrets comme le lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) qui est peu répertorié. On ignore si cela résulte de sa discrétion ou s'il est effectivement assez rare chez nous.

Le tableau ci-dessous vous présente les lézards du Val d'Oise. En cas d'incertitude sur l'espèce observée, l'étude précise des écailles

de la tête permet l'identification.

Biologie des lézards

Les lézards sont, à l'instar des serpents, polychromatiques et polymorphiques.

Les lézards peuvent perdre leur queue. Celle-ci n'est pas vitale mais utile à l'équilibre : les lézards la maintiennent perpendiculaire lors de la montée.

Les lézards sont insectivores opportunistes. Quant à l'orvet, il se nourrit beaucoup de vers de terre.

Contrairement aux serpents, l'ouïe des lézards est très fine, de même que leur vue.

Les lézards n'hibernent pas mais subissent une léthargie hivernale.

Les lézards des murailles, les couleuvres helvétiques et les orvets sont largement présents dans le Val d'Oise et parfois dans les jardins. Malheureusement, le principal prédateur du lézard est le chat domestique : il est responsable de leur raréfaction. Pour l'orvet, la principale menace est la même que les serpents, à savoir les coups de pelle !

	Lézard à 2 raies <i>Lacerta bilineata</i>	Lézard des souches <i>Lacerta agilis</i>	Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Lézard vivipare <i>Zootoca vivipara</i>	Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>
Habitat	Coteaux ensoleillés, tas de pierres, lisières	Tourbières, landes	Murs et tas de pierres ensoleillés, talus, ballasts	Prairies et milieux frais et humides ou forestiers	Haies, milieux humides, ombragés, lisières, jardins
Longueur	< 40 cm	<24 cm	< 19 cm	< 17 cm	< 55 cm
Corps					sans membre
Queue	Peut se rompre	Peut se rompre	Peut se rompre	Peut se rompre	Peut se rompre
Tête/Cou	Dessous de la tête bleu vif chez le mâle en parure nuptiale	Courte, trapue	Collier non dentelé	Museau court et non aplati Collier dentelé	Cou non distinct. Tête dans le prolongement du corps
Écailles		Petites écailles dorsales, lisses et carénées, granuleuses sur les flancs	Grosses écailles temporales. Écailles dorsales et des flancs granuleuses	Grandes écailles granuleuses à l'avant, carénées à l'arrière	Écailles arrondies fines, lisses et luisantes
Œil	Paupière mobile, pupille ronde	Paupière mobile, pupille ronde	Paupière mobile, pupille ronde	Paupière mobile, pupille ronde	Paupière mobile, pupille ronde, iris brun
Couleur	Mâle vert vif ; juvéniles vertes	Mâle vert avec bande dorsale brune. Femelle marron avec gorge verte. Juvénile marron.	Brun clair à gris, flancs brun foncé	Brunâtre à grisâtre	Gris à brun. Mâle unicolore. Femelle avec lignes latérales claires
Température optimisée	32-33°C	28-30°C	28-30°C	28-30°C	25-26°C

Bibliographie :

Collet-Serre F. : Dans la peau des lézards de France. Editions Quae, 148 pages
 Speybroeck J. Beukema W., Van der Woort J. : Guide Delachaux des amphibiens et reptiles de France et d'Europe. Delachaux & Niestlé



Lézard à 2 raies (photo C. Mars)



Lézard des murailles

Les tortues du département

Un autre reptile, la trachemyde à tempes rouges (*Trachemys scripta elegans*), est désormais présent en Ile-de-France. Plus communément appelée tortue de Floride, elle est présente en eaux courantes (l'Oise) et closes (étangs de la Chasse à Saint Prix, parc du château de Méry-sur-Oise, étangs de l'Isle-Adam, etc.).

Abondamment vendue comme Nouvel Animal de Compagnie (NAC), la petite tortue devient vite encombrante. Les propriétaires s'en débarrassent alors en la relâchant dans le milieu naturel où elle s'est adaptée. Omnivore, cette tortue prédate les reptiles juvéniles, les larves et les amphibiens tout en consommant la végétation aquatique. Elle fait partie de la liste des 100 espèces les plus invasives d'Europe.

Aujourd'hui considérée comme espèce animale exotique envahissante, elle est interdite de vente. La réglementation interdit aussi de la lâcher dans le milieu naturel et impose de la neutraliser en cas de capture. Des centres d'accueil voient le jour à cette fin.



Tortue de Floride (photo C. Mars)

Les démarches participatives d'inventaires

Des démarches participatives sont développées pour enregistrer les données recueillies par les naturalistes amateurs. Elles permettent de réaliser un inventaire régional et/ou national des espèces et d'orienter les mesures de conservation. Les démarches participatives recueillent notamment des données herpétologiques.

Des membres d'IASEF participent à certaines plateformes que nous vous présentons :

- Base de données Cettia (<https://cettia-idf.fr/>) : portail de l'agence régionale de biodiversité, Cettia deviendra Géonature ile-de-France d'ici la fin 2021 suite à l'adoption d'un logiciel commun à une quarantaine de portails institutionnels naturalistes ;

- Portail de la LPO (<https://www.faune-ile-de-france.org/>) ;

- Opération Un dragon dans mon jardin (<https://www.undragon.org/>) : ce portail est géré par les CPIE* de France et la SHF*. Il permet de

recenser amphibiens et reptiles. Il faut adresser une photographie de l'animal qui est identifié à la SFH en l'accompagnant du lieu précis et de la date ;

- Application INPN Espèces sur android ou IOS : cette application a été mise au point par le MNHN* et l'OFB*. Il faut adresser une photo du taxon avec son smartphone avec la date et le lieu. L'identification est effectuée par le MNHN qui la renvoie à l'expéditeur. On peut consulter les observations sur le site Détermin'Obs : <http://determinobs.fr/>.

* CPIE : Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement.

* SHF : Société Herpétologique de France.

* MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle.

* OFB : Office Français de Biodiversité.

Une section mycologique active

Le dynamisme de notre section mycologique a encore été sollicité cet automne. Une équipe de BFM-TV est ainsi venue tourner une séquence en septembre lors d'une sortie mycologique. Une conférence suivie d'une sortie en forêt a aussi été assurée pour l'université inter-âges du CCAS d'Argenteuil en octobre. Mais la plus emblématique des sorties mycologiques a peut-être été celle assurée pour les habitants et les écoles de Frépillon.

Des champignons pour les petits et les grands

Daniel et Jean-Paul accompagnés de quelques mycologues ont tout d'abord collecté le jeudi 7 octobre des champi-

gnons. Ces derniers ont fait l'objet d'une exposition dûment documentée par des fiches d'identification et des panneaux didactiques.

Le vendredi a été fort occupé et constructif. Toute la journée, 10 classes des écoles primaires se sont succédées lors de visites commentées et interactives. La fin d'après-midi a été consacrée aux visites des habitants et plus particulièrement des anciens à l'occasion de la « semaine bleue ». 2 petits films et une conférence ont été proposés en soirée. Cette journée a rencontré beaucoup d'intérêt et une grande satisfaction des enfants, des enseignants, des Frépillonnais et des élus (municipalité dixit).



Exposition mycologique pour une classe de primaire



Animation auprès d'une classe de primaire

Une prestation saluée par la municipalité de Frépillon

Le samedi, une sortie en forêt dédiée aux Frépillonnais a conclu la prestation de nos mycologues. Une cinquantaine de personnes répartis en 3 groupes ont profité des conditions favorables pour cueillir chanterelles et trompettes. L'enthousiasme de tous les participants s'est manifesté par un

concert de remerciements au moment de se séparer vers 13 h. La mairie de la commune s'est exprimée en ces termes : « La municipalité de Frépillon, Cécile Pallatin, Maire adjoint à la culture et aux loisirs, et moi-même, tenons à remercier vivement Daniel pour la qualité des prestations proposées par IASEF

Info myco
Le champignon de Paris est le champignon le plus cultivé en France et dans le monde. Mais nos forêts regorgent d'autres merveilles : pleurotes, trompettes, girolles, bolets... Autant de forme, de texture et de goûts à découvrir !



Remerciement des enfants de primaire

les 8 et 9 octobre dernier et pour sa détermination, ainsi que celles de Jean-Paul et Raymond qui ont contribué à ce que ces deux jours soient une réussite ».

L'écureuil, le petit



Écureuil roux observé à Cergy

Un acrobate dans nos forêts

Avec ses 400 grammes en moyenne, ce rongeur solitaire de nos bois et forêts est un champion de la haute voltige : il peut sauter de branches en branches jusqu'à 30 mètres de haut !

Sa course saccadée est entrecoupée de courtes pauses où, assis sur ses pattes arrière, il observe son environnement... avant de repartir de plus belle à la vitesse de l'éclair ! Un éclair en général roux qui lui permet de passer inaperçu en automne lorsqu'il enterre ses provisions pour l'hiver. Le ventre de l'écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) est toujours blanc mais le reste de son corps peut aller du roux-gris au marron foncé, voire au gris-noir. A ne pas confondre avec l'envahissant écureuil gris (*Sciurus carolinensis*) venu d'Outre Atlantique.

Sa queue touffue aussi longue que son corps lui sert de balancier pour filer d'une branche à l'autre à toute allure. Et cette boule de nerfs a de l'énergie à revendre. En hiver son pelage s'épaissit et les toupets sur ses oreilles également.

Des sens aiguisés

Il a une très bonne vue de jour et un odorat très développé. Cela est très pratique en hiver pour retrouver ses réserves de nourriture qu'il

gèrons qu'il amasse en automne....

C'est qu'il est très doué pour briser les coques rien qu'avec ses dents, ou extirper minutieusement les graines de chaque écaille de pommes d'épicéa avec ses 4 doigts et son micro-pouce. Et pour « cacher », il cache très bien ! Il creuse (jusqu'à 50 cm !), enfonce son trésor, le recouvre de terre et de feuilles mortes et va même jusqu'à tasser la terre ! On ne sait jamais ! Il peut cacher jusqu'à 125 kg de nourriture.

Mais le petit tête-en-l'air ne va pas tous les retrouver... Ses oublis en font un sacré atout pour la forêt et la biodiversité puisqu'il participe activement à la régénération de la forêt par dissémination des fruits.

Il mange aussi beaucoup de champignons souterrains, ce qui permet une

bonne « mycorhization » (les champignons mycorhiziens permettent aux plantes d'absorber plus de nutriments et d'eau contenus dans le sol). Quel atout pour la forêt ce petit lutin !

Tous au nid

Côté nuit, l'écureuil roux fabrique plusieurs nids sur son territoire. De forme ronde, ces « hottes » de 50 cm sont faites de petites branches et de brindilles qu'il entrelace en tirant avec ses dents. L'intérieur est recouvert de mousse et d'herbe. L'entrée est située vers le bas afin de pouvoir fuir rapidement en cas de danger...

Ses ennemis naturels étant la martre des pins qui, contrairement à lui, voit très bien la nuit, et les rapaces.

Sa hotte la plus confortable est celle de l'hiver et celle de Madame pour accueillir ses petits. La version hiver (l'écureuil n'hiberne pas mais peut rester plusieurs jours à l'abri) est

Le saviez-vous ?

Avec le lynx, l'écureuil roux est le seul animal à avoir des poils sur les oreilles.



Nid d'écureuil roux

lutin facétieux

agrémentée de plume, de laine, de lichen et recouverte de feuilles mortes. Il peut aussi récupérer les nids de pie ou de corneille.

Les amours commencent dès le mois de décembre jusqu'en juillet. Monsieur recherche Madame mais il faut faire vite, Madame n'étant réceptive qu'un seul jour. C'est Madame qui va élever ses petits (en général 3 à 4) qu'elle pourra déplacer en cas de danger. Le taux de survie des jeunes est très faible : environ 80 % des jeunes meurent avant un an.

Un lutin menacé

Dans la nature, l'écureuil ne vit hélas que 6 ans en moyenne. La principale cause de mortalité est le trafic routier. La destruction de son habitat naturel et la fragmentation des forêts lui sont fatales. Bien qu'on voie ça et là la construction d'écuroducs pour lui faciliter la traversée de certaines routes, c'est surtout d'une continuité biologique dont il a besoin.

Le petit lutin souffre aussi de la faim. Les années de forte disette, le nombre de petits est très faible. La gestion intensive de la forêt avec peu d'espèces végétales et peu de champignons ne l'aide pas non plus. Il est aussi victime des chiens et des chats.

Pas de chance, il a en plus un envahissant concurrent introduit d'Amérique du nord : l'écureuil gris qui non seulement le prive de sa nourriture, mais est aussi vecteur d'une maladie mortelle pour notre petit roux. En Angleterre, il a presque totalement disparu à cause de lui. La martre des pins pourrait être la bonne solution « naturelle » car pour elle, l'écureuil gris d'Amérique est plus facile à attraper que le roux européen... A suivre ...

Au début du XXe siècle, la chasse et le braconnage ont été fatales à

l'écureuil roux dans certaines zones. Aujourd'hui, le petit lutin est strictement protégé.

Mais l'écureuil roux est aussi menacé par la pollution : dans les champignons qu'il consomme mais aussi par le plomb de chasse (voire le plomb de guerre dans certaines zones) qui s'accumule dans les organismes et qu'il ingère



Pomme de pin mangée par un écureuil roux

en rongant les os de mammifères et les bois des cervidés (pour le calcium et aiguiser ses dents).

Le sort s'acharne sur notre rouquin car il a un autre voisin bien gênant, un autre écureuil exotique, farouche et agressif : le tamia de Corée (*Tamias sibiricus*). Et oui, le charmant petit mignon qu'on vendait jadis en animalerie et qui malheureusement a été relâché. Lui se plaît très bien sous nos contrées. Très porteur de tiques, il véhicule la maladie de Lyme, voire la borréliose. Il est particulièrement présent dans plusieurs forêts d'Ile-de-France : 10 000 à 20 000 individus en forêt de Sénart en particulier.

Comment le déloger de manière

SOS écureuil roux

Il existe une association « SOS écureuil roux », basée à Pont-Sainte-Maxence, qui équipe des écuroducs et soigne les écureuils recueillis, en particulier les petits lors d'élagages. Elle est d'ailleurs membre d'IASEF et vice versa.

« naturelle » ? Notre brave martre ne peut hélas pas rentrer dans ses galeries... Mais l'hermine et la belette, si ! Peut-être un espoir ? Hélas, nos deux petits mustélidés locaux souffrent encore d'une bien triste image. La belette est même toujours sur la liste des « nuisibles » en France (malgré sa protection par la Convention de Berne)...

Comme de nombreuses espèces aujourd'hui, notre lutin roux si familier et attachant paraît bien menacé. Pour l'aider : on peut lui offrir la mangeoire (graines, noix, fruits et légumes) et l'abreuvoir en hiver.

La meilleure solution est encore de lui laisser la place qu'il mérite dans des forêts variées en biodiversité et saines ! Pour qu'on continue encore longtemps à apercevoir le facétieux rouquin !

Sources :

La Hulotte » numéro Collection 4 Numéro 36/37
<http://ecureuils.mnhn.fr/enquete-nationale/>
<https://paca.lpo.fr/protection/espaces/berr-e-nature/actualites/9729-focus-sur-l-ecureuil-roux>
<https://ecureuils.mnhn.fr/ecureuil-roux/biologie-et-ecologie/morphologie>
https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cureuil_roux
<http://grifouniou.free.fr/sosecu2/page.2.htm>
 Association « SOS Ecureuil Roux » :
<https://fr-fr.facebook.com/SOSEcureuil-Roux/>

Séminaire Eau : un succès à confirmer

Après 2 annulations dues à la pandémie, le Séminaire Eau organisé par VOE en liaison avec FNE Ile-de-France et la contribution d'IASEF, a enfin pu avoir lieu. Une cinquantaine de représentants des collectivités territoriales et des associations environnementales s'est réunie à Domont le 7 octobre dernier pour échanger sur la thématique de la gestion de l'eau de manière qualitative et quantitative.

Des exposés variés sur la qualité de l'eau et la préservation des zones humides ont été présentés et 2 ateliers portant sur les mêmes thèmes se sont tenus. Les différents acteurs de l'eau, les collectivités territoriales, les institutionnels et les associations ont ainsi dialogué de façon très constructive.

* VOE : Val d'Oise Environnement.

* FNE : France Nature Environnement.

Prochaines manifestations



Nos actions depuis le dernier bulletin

8 mai
Fête de la Nature à la Rosière à l'Isle-Adam

2 juillet
COPIL zone de biodiversité de la Rosière
Participation à cette réunion organisée par Eiffage, en mairie de l'Isle-Adam.

4 septembre
Forum des Associations de L'Isle-Adam

7 septembre
Rendez-vous avec la Mairie de L'Isle-Adam
Préparation de la journée de Plantations du 20 novembre.

25 septembre
PNR Oise Pays de France à Orry la Ville
Commission forêt/filière bois.

7 octobre
Séminaire Eau, organisé par VOE et FNE Ile-de-France à Domont

19 octobre
Réunion sur la migration des amphibiens, organisée par le SIARE à Soisy sous Montmorency

22 octobre
AGO de AP3F, à Presles
Courrier adressé à la Mairie.

Bulletin N° 40

Dépôt légal à parution, N° ISSN 2115-4333, Reprographie : Stip,
Directrice de la publication : Catherine Allieux,

Rédaction : les membres du CA de IASEF, édité par IASEF,
Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts,
- 8 rue Mellet - 95290 L'Isle-Adam - 07.71.17.73.91



www.iasef.fr